

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

(ANAQ-SUP)



**RAPPORT D'EVALUATION EXTERNE DU PROGRAMME
DE LICENCE EN SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE
DE LA FACULTE DES SCIENCES ET TECHNIQUES DE
L'UNIVERSITE CHEIH ANTA DIOP DE DAKAR (UCAD)**

L'équipe d'évaluation :

- Dr. Alioune DIAGNE, Président ;
- Pr. Papa Madiallacké DIEDHIOU, Membre ;
- Pr. Mapathé NDIAYE, Membre

Signature :

Pour l'Equipe, le Président

Dr Alioune DIAGNE

Juillet 2018

TABLE DES MATIERES

I.	Présentation du programme évalué : Licence en Sciences de la Vie et de la Terre (SVT)	4
II.	Avis sur le rapport d'auto-évaluation	5
III.	Description de la visite sur site.....	6
IV.	Appréciation du programme au regard des standards de l'ANAQ-Sup	8
V.	Points forts du programme	15
VI.	Points faibles du programme	16
VII.	Appréciations générales	17
VIII.	Recommandations à l'établissement	18
IX.	Recommandations à l'ANAQ-Sup.....	19
X.	Proposition de décision	19

Introduction

La qualité des formations dispensées dans nos universités et écoles ou instituts supérieurs est une donnée de premier ordre, surtout dans le monde d'aujourd'hui où les paradigmes d'accès à la connaissance ont complètement changé. Cette qualité doit être évaluée à l'aune de tout ce qui contribue à la réussite des programmes, notamment les moyens mis en œuvre, les acteurs et les interactions entre eux, la manière dont les programmes sont dispensés, le contenu des programmes, leur pertinence et leur conformité aux objectifs, l'adéquation de la maquette pédagogique avec le système LMD en vigueur dans la plupart des institutions, etc.

C'est dans cet esprit qu'une évaluation externe de la licence SVT de L'UCAD a été effectuée pour le compte de L'ANAQ-SUP, en date du 16 avril 2018. Cette évaluation *in situ*, fait suite à la prise en connaissance du rapport d'autoévaluation rédigé par les soins des responsables de ladite licence et des autres éléments du dossier présentés à l'ANAQ-SUP.

Le présent document est une synthèse des résultats de l'évaluation externe conformément aux standards et modes de présentation édictés par l'ANAQ-Sup.

I. Présentation du programme évalué : Licence en Sciences de la Vie et de la Terre (SVT)

La licence en Science de la Vie et de la Terre (L3 SVT) est une formation abritée par les Départements de Biologie Animale, Biologie Végétale et Géologie la Faculté des Sciences de l'Université Cheikh Anta DIOP de Dakar. Elle a été bâtie sur le socle de la formation en Sciences Naturelles, déroulée par la Faculté des Sciences et Techniques pendant plusieurs décennies. La licence SVT, ouverte depuis l'année académique 2011-2012, est aujourd'hui coordonnée par Pr Ngor FAYE, Chef de Département de Biologie Animale. C'est un parcours qui prépare à la formation à la poursuite des études en Master et secondairement à la professionnelle. Cette Licence académique, du domaine Sciences et Technologies porte les mentions Sciences biologiques et Sciences de la terre et de l'Univers.

Le cursus de la licence en Sciences de la Vie et de la Terre est structuré en six semestres de 30 crédits chacun, conformément au modèle LMD. Les semestres 1 et 2 correspondent à la première année de licence ou Licence 1, les semestres 3 et 4 à la deuxième année de licence ou Licence 2. Ces quatre premiers semestres constituent un tronc commun ; et les semestres 5 et 6 correspondent à la troisième année de licence ou Licence 3 et sont orientés vers une spécialisation soit en Géosciences (GS) soit en Sciences de la Vie (SV) ou en Sciences de la Vie et de la Terre (SVT). La sortie SVT est la seule concernée par cette évaluation.

Le parcours SVT attire depuis son ouverture annuellement un nombre minimal de 700 étudiants avec des pointes au-delà de 1000 étudiants.

Le tableau ci-dessous donne les statistiques selon le niveau et le genre :

Année académique	L1		L2		L3	
2011-2012	38.26	61.74	33.42	66.58	32.77	67.23
2012-2013	39.41	60.59	37.09	62.91	30	70
2013-2014	41.27	58.73	39.43	60.57	34.16	65.84
2014-2015	37.95	62.05	40.07	59.93	36.64	63.36
2015-2016	38.5	61.5	37.2	62.2	39.85	60.15
2016-2017	41.96	58.04	37.43	62.57	39.12	68.88
2017-2018	48.63	51.37	40.47	59.53	37.59	62.41

II. Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Le rapport d'autoévaluation du programme de licence SVT de l'UCAD est structuré en conformité avec les standards de l'ANAQ-Sup. C'est un rapport agréable à lire, d'excellente présentation, avec des développements parfois, il est vrai, trop concis.

On peut y relever un certain souci d'objectivité et une volonté réelle de ne pas dissimuler certaines difficultés rencontrées dans le déroulement du programme. Toutefois ce rapport pose un certain nombre de problèmes notamment :

1. La nécessité de le réactualiser,
2. Il occulte certaines données chiffrées incontournables dans l'appréciation du programme ; ces données ont été fournies pendant la visite sur site et sont essentiellement relatives aux statistiques sur les taux de réussite ou relatives à la problématique genre.
3. Il y a beaucoup d'omissions et d'incohérences notamment quand il s'agit de citer l'ensemble des départements impliqués dans le programme, ou bien, quand on lit soudain des développements en rapport avec une autre licence alors qu'il s'agit de la LSVT. Il convient de noter enfin que, malgré les imperfections notées çà et là, toutes les rubriques du référentiel de l'ANAQ-Sup ont été dûment renseignées.

III. Description de la visite sur site

3.1 Organisation et déroulement de la visite

JOURNEE DE LA VISITE		
Heures	Activités	Participants
08 h15 – 08h 30	Rencontre au bureau du doyen	Doyen et Experts-évaluateurs
08 h30 – 08h 55	Arrivée et installation Lancement des activités Présentation des acteurs (tour de table) Rappel des objectifs de la visite Validation de l'agenda de travail	Direction de l'établissement/Responsable du programme, directeur CIAQ et responsable comité de pilotage de l'auto-évaluation
08 h55 – 09h 07	Présentation sommaire de l'établissement : la Faculté des Sciences et Techniques de l'UCAD par le Doyen, Prof. Joseph SARR.	Direction de l'établissement/Responsable du programme, directeur CIAQ et responsable comité de pilotage de l'auto-évaluation
09h 07- 09h 18	Présentation du rapport d'auto-évaluation Par Prof. Mansour Thiao	
09h 18- 10h 56	Discussions (échanges, demande de documents complémentaires)	
10h 56 – 11h 15	Installation des enseignants, Pause-café	
11h 15 – 12h 25	Entretien et discussions avec les enseignants du programme	Enseignants du programme n'ayant pas de responsabilités administratives, académiques ou pédagogiques
12h 25– 13h 10	Entretien et discussions avec les PATS	PATS n'ayant pas de responsabilité administrative s possible
13h 10 – 13h 40	Entretien et discussion avec les étudiants	Etudiants à choisir par les experts
Pause déjeuner		
14 h 00- 16 h 15	Visite des locaux et des infrastructures (locaux pédagogiques, bibliothèques, centres de documentation, bloc administratif, laboratoires et autres infrastructures pédagogiques, toilettes, dispositif de sécurité d'incendie, l'environnement : extincteurs (date de vérification), bouches d'incendie, escaliers de secours, etc.	Responsable du programme et le responsable du local à visiter
16h 15-16h 40	Synthèse de la journée	Experts-Evaluateurs
16h40-17 h 00	Restitution orale	Direction de l'établissement/Responsable du programme, directeur CIAQ, responsable comité de pilotage de l'autoévaluation, etc.
Fin de la visite		

3.2 Appréciation de la visite sur site

La visite de terrain s'est déroulée dans de bonnes conditions :

- Les présentations ont été concises et ont été suivies de débats enrichissant notre connaissance du programme à évaluer.
- Des informations supplémentaires et des éléments de preuve étayant certains aspects du rapport d'auto-évaluation ont été présentés (statistiques, taux d'admission, arrêtés, complément des syllabus, etc.)
- Les rencontres avec les composantes PER, PATS et étudiants se sont déroulées dans une bonne ambiance et ont permis de compléter nos informations sur la formation
- Enfin, la visite des locaux a permis d'apprécier la qualité des infrastructures soutenant la formation.

La liste des personnes rencontrées figure en annexe.

IV. Appréciation du programme au regard des standards de l'ANAQ-Sup

CHAMP D'ÉVALUATION 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études

Standard 1.01: Le programme d'études est régulièrement dispensé

La Licence académique en Sciences de la Vie et de la Terre est proposée depuis 2011/2012 à plus de sept cents (700) étudiants par an.

Le texte de création, le PV de délibération et les extraits sur les effectifs des dernières années de même que le nombre de promotions déjà formées en sont des éléments probants. En plus l'arrêté de nomination du coordonnateur peut attester de l'existence et sa régularité. Les éléments de preuve apportés et les résultats des discussions et visites de site attestent de l'existence de la licence SVT qui est déroulée chaque année depuis l'année académique 2011-2012.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 1.02: Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.

La licence SVT est un parcours académique qui se fixe comme objectif de fournir les connaissances et compétences de base en sciences biologiques, environnementales et géologiques afin de préparer l'étudiant à la poursuite des études et secondairement à une insertion professionnelle. Le programme a été mis en place pour amener l'apprenant à acquérir des connaissances et compétences en Biologie Animale, Biologie Végétale, Géologie et Environnement.

Ceci est conforme à la mission de la Faculté des Sciences et Techniques qui consiste à former et produire des diplômés dans les divers domaines des sciences tels que *la Biologie, les Sciences Naturelles, la Physique, la Chimie, les Sciences de la Terre et de l'Environnement, les Mathématiques et l'Informatique.*

Les objectifs de la formation tels que déclinés, sont conformes aux textes régissant l'UCAD et la FST en particulier et sont cohérents avec l'organisation de l'institution et au profil de personnel dont l'institution dispose.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 1.03: Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.

La licence SVT est un parcours académique qui ne vise pas une professionnalisation des apprenants, mais les prépare plutôt à continuer les études dans les secteurs de base que sont : la Géologie, la Biologie et les sciences de l'Environnement. Ce critère n'est pas pertinent pour la licence SVT.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

CHAMP D'ÉVALUATION 2 : Organisation interne et gestion de la qualité

Standard 2.01 : Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminées et communiqués à toutes les personnes concernées.

Les responsabilités, compétences et processus de décisions sont précisés lors des assemblées des départements de biologie animale, de biologie végétale, de géologie, de chimie, de physique, de mathématiques. Ces Assemblées regroupent l'ensemble des enseignants desdits départements. Les personnels administratifs et techniques, les étudiants ne prennent pas part à ces assemblées. Les réunions des Assemblées des départements font l'objet de procès-verbaux partagés entre les membres et archivés.

L'organisation des enseignements est établie en début d'année. Chaque intervenant dans la formation est informé, au début de chaque année, de ses responsabilités dans le processus. La programmation des enseignements sous forme d'emplois du temps est diffusée à l'avance auprès des apprenants et autres acteurs.

Malgré des faiblesses liées aux échanges avec les PATS et les étudiants, les processus, compétences et responsabilités décisionnelles sont déterminés et communiqués à toutes les personnes concernées.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 2.02 : Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.

Le programme dispensé dans le cadre de la L3 SVT a été élaboré par les PER des départements concernés. Cette participation est réglementée via un circuit d'approbation standard des programmes de formation.

La participation des PER aux processus décisionnels est effective à travers leur responsabilisation et par leur participation au processus d'élaboration et de mise en œuvre de la licence SVT.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 2.03 : Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études.

Les assemblées de département, la commission pédagogique et la commission scientifique ont en charge la garantie et la qualité du programme. En plus, un comité d'assurance qualité du programme a été mis en place.

Une cellule sectorielle d'Assurance Qualité a été installée au sein de l'établissement (un projet d'arrêté décanal en vue de satisfaire à l'exigence de formalisation, a été présenté.

Les commissions pédagogique, scientifique et le comité qualité ont formalisé les évaluations des enseignements par les apprenants et ont exploité les résultats en vue d'une amélioration.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

CHAMP D'ÉVALUATION 3 : Curriculum et méthodes didactiques

Standard 3.01 : Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.

Le programme respecte la norme LMD. L'année académique est divisée en deux semestres de 30 crédits chacun. Chaque semestre est composé d'un ensemble d'Unités d'Enseignements subdivisées en éléments constitutifs.

Les enseignements disposent d'un syllabus et les cours sont bien ajustés les uns aux autres pour une meilleure compréhension par les étudiants.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 3.02 : Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.

Le programme permet d'acquérir des connaissances et compétences conformes aux standards internationaux dans l'Enseignement des SVT.

Les résultats de recherche permettent la mise à jour des concepts, des outils et des méthodes. Des excursions pédagogiques ou camps de terrain concourent à l'autonomisation des étudiants et les préparent à la poursuite des études en Master, mais aussi à l'insertion professionnelle. Cependant ces stages ne sont pas crédités.

Les enseignements sont à 90% en présentiel. Accessoirement les visio-conférences, les plateformes interactives, le télé-enseignement, les e-TP sont utilisés.

Le programme comprend des UE obligatoires (95%) et des UE optionnelles (5%).

Le temps consacré aux enseignements présentiel varie de 50 à 75% du VHT et le reste est consacré au travail personnel.

Les travaux dirigés, travaux pratiques, les enseignements interactifs, les contrôles continus et les examens permettent aux étudiants de tester régulièrement leurs connaissances.

Les contrôles continus sont périodiques et les examens finaux sont semestriels.

Les étudiants sont évalués sur l'ensemble des éléments constitutifs de chaque Unité d'Enseignement.

Les formes d'examen permettent d'atteindre les objectifs de formation annoncés car elles portent sur les connaissances et les compétences prescrites.

Les étudiants sont informés via le site web de l'Université ou par consultation de leurs copies sur place et par remise de leurs relevés individuels.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 3.03: Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.

Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées par affichage et diffusées lors des amphithéâtres de rentrée.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 3.04: Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.

Le programme dispose de statistiques permettant le suivi régulier du taux de réussite.

Le programme s'évertue à améliorer le taux de réussite en introduisant des innovations pédagogiques ou d'autres dispositifs tels que le monitorat ou le tutorat.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

CHAMP D'ÉVALUATION 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)

Standard 4.01: L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.

Les enseignements sont assurés par un corps enseignant qualifié et scientifiquement apte à dispenser le programme.

Des mesures incitatives tels que les voyages d'études et les fonds compétitifs ou les fonds issus de la Coopération fournissent au PER les moyens de poursuivre leur carrière.

Les enseignements sont régulièrement évalués et les résultats permettent le réaménagement et l'amélioration du contenu des enseignements.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 4.02: La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.

Les charges horaires sont fixées de façon statutaire et sont de 7h de cours/semaine pour les enseignants de rang B et 5h de cours/semaine pour les enseignants de rang A.

Une partie du volume horaire est dévolue aux vacataires. Ces deniers apportent une contribution importante à la bonne marche du programme, mais sont souvent victimes de retards de leur paiement.

Le temps imparti aux activités de recherche, d'expertise et d'administration n'est pas clairement défini.

Appréciation globale sur le standard : PARTIELLEMENT ATTEINT

Standard 4.03: La mobilité du PER est possible.

Les voyages d'études, les missions d'enseignement et les conférences internationales permettent la mobilité du PER.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

CHAMP D'ÉVALUATION 5 : Étudiant(e)s

Standard 5.01 : Les conditions d'admission dans le programme sont publiées.

L'admission en L1 se fait à partir de la plateforme nationale d'orientation (CAMPUSEN).

Une commission pédagogique mise en place par la Faculté oriente les bacheliers nationaux titulaires de bac étrangers et les bacheliers étrangers.

Le décret relatif au diplôme de licence définit les conditions d'admission en L2 et L3. Ces conditions sont reprises dans les textes de la licence SVT.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 5.02 : L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.

Il y a une progression nette de la proportion de femmes.

L'absence de dispositif de réorientation combinée avec la massification des effectifs et la nécessité d'orienter les nouveaux bacheliers rendent difficile la prise en compte de la problématique genre. Cependant, il n'y a pas de discrimination particulière mise en œuvre. Seuls des critères strictement académiques président à l'admission et à l'évaluation des apprentissages ainsi qu'à l'organisation des enseignements.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 5.03 : La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.

Une commission interne chargée de la reconnaissance des diplômes et des équivalences permet de mieux gérer les questions liées à la mobilité des étudiants en rapport avec des formations ou des institutions autres.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 5.04: Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiant(e)s.

Les étudiants bénéficient d'un bon encadrement. Le monitorat et le tutorat constituent des dispositifs d'accompagnement pédagogiques efficaces. Les programmes de renforcement des apprentissages et les sorties pédagogiques viennent renforcer les conditions d'encadrement. L'évaluation de l'encadrement rapproché permet de mieux adapter les enseignements. Les

informations relatives à l'orientation des étudiants et les conseils qui leur sont prodigués se font par le biais d'entretiens, d'affichage ou bien pendant les amphis de rentrée. Les journées de parrainage organisées par l'amicale des étudiants peuvent également servir à ce genre d'activité.

Enfin il y a le bureau d'information et d'aide à l'orientation (BIAO) de l'UCAD qui sert significativement de dispositif d'accompagnement des étudiants.

Notons enfin que toutes ces activités se déroulent à l'intérieur de la faculté : salle de travail, amphithéâtre, hall, laboratoires, etc.

Appréciation globale sur le sur le standard : ATTEINT

Standard 5.05: Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail.

Le programme ne dispose pas de moyens pour faciliter l'insertion de ses diplômés. Il s'agit d'un programme à caractère académique qui vise principalement la poursuite des études en Master. Des efforts sont toutefois en train d'être consentis pour mieux rapprocher le programme aux exigences du monde professionnel.

Appréciation sur le standard : NON ATTEINT

CHAMP D'ÉVALUATION 6 : Dotation en équipements et en locaux

Standard 6.01: Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme.

Le programme dispose de locaux bien équipés qu'il s'agisse des amphithéâtres, des salles de cours, des laboratoires, des salles de TP et de TD. Toutes ces infrastructures doivent cependant être augmentées et renforcées en équipements. Elles doivent faire l'objet d'un entretien régulier et d'une attention particulière quant aux dispositifs de sécurité. Les extincteurs n'ont pas été remplacés depuis deux ans qu'ils sont périmés.

Un appui conséquent vient du lycée Delafosse qui a prêté au programme 30 salles de classe. S'y ajoutent 8 salles de classe qui seront bientôt construites en plus des chantiers en cours. Le jardin botanique, support d'enseignements importants en biologie, a fait l'objet de

réhabilitation par le département de Biologie Végétale. Il y a donc de réelles perspectives d'amélioration, ce qui est un point positif non négligeable.

Les ressources financières de la formation sont tributaires du budget de l'université et sont insuffisantes pour assurer tout le nécessaire, en temps opportuns.

Appréciations sur le standard : PARTIELLEMENT ATTEINT

V. Points forts du programme

Les principales forces du programme Licence SVT sont :

- Un programme pluridisciplinaire et transdisciplinaire couvrant les domaines variés des sciences naturelles ;
- Une formation prisée par les bacheliers scientifiques avec une forte demande d'accès ;
- Des critères et conditions d'admission transparentes, préservant l'égalité des chances ;
- Un corps professoral compétent, expérimenté et impliqué avec un bon dispositif d'ingénierie pédagogique.
- Des maquettes conformes au système LMD ;
- Des méthodes d'enseignement et d'évaluation adaptés et favorisant l'acquisition des connaissances et des compétences attendues ;
- Des innovations pédagogiques pour garder une bonne qualité des enseignements malgré des effectifs pléthoriques ;
- Un parc informatique fonctionnel, connecté à internet ;
- L'avis unanime des étudiants sur la bonne qualité des enseignements dispensés, malgré quelques difficultés de calendrier ;
- Un taux de réussite des étudiants acceptable ;
- L'existence d'équipements didactiques pour les laboratoires ;
- L'existence de centres de documentation à l'échelle de l'Université, de la faculté et des départements
- Un dispositif d'Assurance Qualité fonctionnel ;
- Des personnels administratifs techniques et de service motivé ;
- La bonne tenue des locaux et de l'environnement ;

VI. Points faibles du programme

1/ La licence SVT a commencé à être mise en œuvre depuis 2011-2012, mais le texte cadre se présente sous forme de projet d'arrêté rectoral non encore signé.

2/ Le portage de la licence par 3 départements est un atout, cependant de réelles difficultés de coordination existent.

2.1/ Des enseignants des départements de Biologie Animale et de Géologie ne sont pas au fait des facilités de transport offertes par la FST pour les sorties pédagogiques.

2.2/ Les ressources pédagogiques comme celles représentées par les collections historiques de l'IFAN ne se pas mises à profit pour pallier les manques concernant les TP de Biologie Animale.

2.3/ Les collections de spécimens et de lames d'illustration tardent à être numérisées pour faciliter l'accès aux étudiants. La même chose s'applique aux procédés de Physiologie Animales mis en œuvre pendant les TP de Sciences Naturelles jadis, qui auraient gagnés à être filmés, la DISI a offert sa disponibilité.

3/ Dans les amphis, salles de cours et de TP, les extincteurs sont périmés, même si des factures proforma ont été présentées dans l'optique de leur remplacement.

4/ Il y a un déficit important de techniciens et des difficultés de coordination lors de la mise en œuvre des activités de laboratoire. Un grand nombre de techniciens sont partis à la retraite et peu ont été remplacés.

5/ Il y a un déficit de communication sur le budget de l'établissement notamment en ce qui concerne la formation du personnel (PATS).

6/ Les effectifs d'étudiants dépassent de loin les capacités humaines et infrastructurelles obligeant le personnel enseignant et technique de même que les étudiants à rester souvent jusqu'à 22h, posant de réels problèmes de sécurité pour le transport de nuit. Cette même difficulté pousse souvent à travailler les samedis après-midi et dimanches et pendant les vacances et constitue une menace sur la durabilité du système.

7/ Il y a de réelles difficultés à disposer des produits chimiques et équipements commandés dans le budget.

8/ Il y a un manque de matériel de TP pour la Géologie et Physiologie Animale.

9/ Le personnel administratif est en sous-effectif et l'espace étroit pour abriter à la fois les agents et les archives étroits. Il y a de réelles difficultés de conservation des documents administratifs. De même, il faut signaler la menace qui pèse sur l'agent de reprographie qui fait du tirage à haut débit dans un local étroit lui servant en même temps de bureau.

10/ La salle de cours préfabriquée (chapiteau) pose des problèmes d'aération, entraînant souvent des évacuations pour cause d'évanouissements.

11/ Il y a une absence de liens avec le milieu socio-professionnel et économique.

12/ Dans des départements comme celui de chimie, qui prennent part à la formation, certains enseignants ne disposent pas de bureaux.

13 / Les PATS et étudiants ne prennent pas part aux réunions de département.

14/ Les missions hors de Dakar ne sont rémunérés pour les PER et les PATS.

15 / Le programme ne recourt pas aux cahiers de texte pour le suivi des enseignements.

16 / Le nombre d'enseignants est insuffisant.

VII. Appréciations générales

C'est une formation qui s'appuie sur des bases solides, notamment la formation en sciences naturelles jadis dispensée à la faculté des sciences de l'UCAD pendant plusieurs décennies.

Il convient de relever la pertinence de la formation au regard des préoccupations actuelles de l'humanité relativement aux problèmes environnementaux.

Le savoir acquis offre une capacité de lecture systémique et holistique de la nature et peut aider à la prise de décision.

C'est une formation qui peut déboucher sur des spécialisations diverses comme la biologie, la géologie, la foresterie, l'agroforesterie, l'environnement, etc. La formation peut également déboucher sur le métier d'enseignant.

De plus, les titulaires de cette licence peuvent travailler comme conseillers dans les collectivités locales notamment en ce qui concerne l'aménagement de l'espace et les préoccupations écologiques qui y sont attachées.

Cette formation est enfin une réponse forte aux exigences d'orientation des bacheliers scientifiques au regard de la massification des effectifs.

Il est important de souligner la qualité des résultats obtenus face à la modicité des moyens tant matériels, financiers et infrastructurels. Le défi principal relevé à ce jour, concerne l'organisation des enseignements (TP, TD et CM) et évaluations de pour des effectifs de près de 3000 étudiants par an, avec un taux de réussite satisfaisant. Ces enseignements sont en plus à jour et innovants.

La collaboration avec des institutions extérieures, la mutualisation des moyens entre départements et les chantiers en cours ou en perspective, constituent des atouts majeurs pour atténuer les difficultés relevées plus haut.

Malgré le nombre encore insuffisant d'enseignants, ce programme mérite d'être poursuivi, renforcé, encouragé et soutenu.

VIII. Recommandations à l'établissement

- 1/ Veiller à ce que les textes cadre soient dûment signés ;
- 2.1/ Informer les parties prenantes sur les infrastructures et procédures disponibles à la FST pour mettre en œuvre les programmes pédagogiques ;
- 2.2/ Mettre en place un cadre de synergie entre l'IFAN et le département de Biologie Animale pour pallier au manque de ressources pédagogiques comme celles représentées par les collections historiques de l'IFAN ou à défaut établir une collection de spécimen y compris numérique ;
- 2.3/ Saisir l'offre de la DISI pour numériser les collections de spécimens et de lames d'illustration et les procédés de Physiologie Animales mis en œuvre pendant les TP ;
- 3/ Remplacer les extincteurs dans les amphis, salles de cours et de TP ;
- 4/ Recruter des techniciens pour remplacer les départs à la retraite ;
- 5/ Le Top management de l'établissement devrait communiquer sur les possibilités de formation du personnel (PATS) ;
- 6/ Mettre en adéquation les effectifs des étudiants avec les moyens disponibles
- 7/ L'administration doit veiller à ce que les produits de laboratoire et équipements commandés soient disponibles au bon moment pour le bon déroulement des TP ;
- 8/ Les parties prenantes doivent travailler à acquérir le matériel de TP pour la Géologie et Physiologie Animale ;
- 9/ La FST doit recruter plus de PATS pour pallier au sous-effectif. Il faut en plus appliquer les mesures de sécurité pour réduire les risques sur la santé de l'agent de reprographie ;
- 10/ La salle de cours préfabriquée (chapiteau) devrait disposer de brasseurs d'air pour améliorer la ventilation ;
- 11/ L'implication du milieu socio-professionnel et économique devrait être effective ;
- 12/ L'administration doit pourvoir des bureaux pour tous les enseignants ;
- 13 / Les PATS et étudiants devraient prendre part aux réunions de département ;
- 14/ Les missions hors de Dakar devraient être rémunérées pour les PER et les PATS conformément aux lois en vigueur au Sénégal ;

15 / Les cahiers de texte devraient être intégrés au dispositif pour le suivi des enseignements du programme ;

16/ Il y a un besoin de recrutement d'enseignants ;

IX. Recommandations à l'ANAQ-Sup

1. L'ANAQ-Sup doit encourager la poursuite de ce programme et l'appuyer.
2. Certains champs ne correspondent pas à la nature du programme évalué : il convient que l'ANAQ-Sup prenne en compte ce problème en ce qui concerne les programmes d'essence strictement académique dans leur conception d'origine par rapport à leurs relations avec le monde professionnel.

X. Proposition de décision

ACCREDITATION